



Christine Padoin
Présidente FCPE Herblay
7 rue de la comédie française
95220 Herblay

DSDEN 95
Madame Guylène Mouquet-Burtin
Directrice académique
2 avenue des Arpents
95220 Osny

Herblay, le 9 mai 2021

**Objet : Dotation Horaire Globale
Lycée Montesquieu Herblay**

Madame la Directrice académique,

Pour des raisons indépendantes de notre bonne volonté, la FCPE n'a pas pu participer à l'audience avec Mme Dautresme relative à la DHG du lycée Montesquieu d'Herblay, audience qui s'est tenue le 29 avril 2021.

Nous souhaitons donc, par la présente, affirmer notre soutien aux demandes portées lors de cette audience.

En effet, la volonté gouvernementale de donner « la priorité à l'école primaire » depuis trois ans n'est pas sans conséquence pour les établissements du second degré et notamment le lycée Montesquieu d'Herblay.

Les baisses de moyens qui en découlent se traduisent en menaces sur l'offre pédagogique, l'accompagnement de nos élèves et l'attractivité du lycée Montesquieu.

Pour le lycée Montesquieu, nous constatons :

- des effectifs en constante progression et des classes surchargées qui n'offrent pas les meilleures conditions de travail et d'enseignement,
- un manque de dotation qui prive notamment nos élèves, dans beaucoup de disciplines, de la possibilité de dédoubler les classes, de bénéficier de meilleurs apprentissages et traiter les programmes correctement. La situation sanitaire a mis cruellement en évidence le besoin de proximité élèves/enseignant, ce qui est difficilement humainement réalisable avec des classes de 35 élèves,
- l'impossibilité pour le lycée de se rendre attractif en proposant de nouvelles offres pédagogiques (ateliers arabe et italien actuellement non dotés), de nouveaux projets éducatifs, une diversité des enseignements. L'offre de formation se retrouve donc appauvrie.

Le manque de moyens se cumule avec la mise en place, depuis 2019, d'une réforme plus « gourmande » en heure de cours, les élèves étant répartis en groupes de spécialités dès la 1^{ère}, groupes qui sont plus nombreux que le nombre total de classe.

Cette offre de formation plus large n'est en aucun cas suivie par une mise en place de moyens en conséquence.

Enfin, nous demandons instamment la création d'un poste pérenne d'un(e) deuxième professeur(e) documentaliste. Malgré les demandes répétées, malgré plus de 1200 élèves (1300 à la rentrée prochaine), le lycée n'a qu'une seule enseignante documentaliste. Cette demande est motivée par le besoin d'une amplitude d'ouverture du CDI à la hauteur du nombre d'élèves actuel et futur, par le besoin pour les élèves (avec la réforme) de se documenter sur leur orientation très tôt dans leur parcours scolaire et la nécessité de pouvoir bénéficier, à part entière, de cet espace pédagogique aux multiples ressources qu'est le CDI.

Je vous en remercie par avance pour votre diligence dans l'intérêt de nos enfants et vous prie d'agréer, Madame la Directrice académique, l'expression de ma considération distinguée.

Christine Padoin
Présidente FCPE Herblay